

## Termes de référence pour le recrutement d'un(e) Coordinateur(trice) Technique du Projet (CTP)

GCP/MAU/038/LDF « renforcer la résilience des producteurs agropastoraux grâce à une meilleure gestion des bassins versants et au développement de chaînes de valeur positives pour l'environnement dans le sud-est de la Mauritanie »

### CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Classé parmi les pays les moins avancés, la Mauritanie est située au nord-ouest de l'Afrique, et la majeure partie de sa population de 4,4 millions d'habitants vit dans la zone sahéenne du sud du pays. Les 75 % restants du pays sont constitués du désert du Sahara, en grande partie inhabité. Les populations les plus vulnérables du pays vivent dans les zones rurales et dépendent de l'élevage et de la production agricole pour leur subsistance. Selon la Banque mondiale, environ 50 % de la population et plus de 75 % des pauvres du pays dépendent de l'agriculture et de l'élevage. Plus de 61 % des Mauritaniens ruraux gagnent moins de 1,5 dollar par jour.

La Mauritanie est divisée en deux zones climatiques : la région saharo-sahéenne au nord et la région sahéenne au sud. Dans les deux zones, les alizés chauds et secs soufflent de septembre à juin. Les vents humides anticycloniques se produisent pendant le reste de l'année, apportant des précipitations limitées. Ces deux vents contribuent à l'érosion des sols et à l'expansion du désert qui se déplace du nord vers le sud. Le pays est constamment exposé au risque de sécheresse et de désertification. Seulement 0,5 % du territoire national est arable, principalement dans la plaine inondable du fleuve Sénégal. Près de 70 % des prélèvements d'eau douce en Mauritanie sont consacrés à l'agriculture, soit environ 1,7 milliard de mètres cubes par an. L'accès à l'eau et l'approvisionnement en eau (infrastructures, services et capacités institutionnelles), la collecte de l'eau, l'efficacité de l'utilisation de l'eau et la productivité sont limités.

Les bassins versants de Tidjikja (Tagant), Barbara (Hodh el Gharbi), Meissah (Assaba) et Tektak-Dafort (Guidimakha) composent la ceinture agricole du centre, de l'est et du sud de la Mauritanie. Les communautés locales dépendent de l'agriculture et de l'élevage. Les plus vulnérables dépendent de l'eau de pluie pour l'agriculture pluviale et l'élevage nomade.

La zone est fortement influencée par la présence permanente de l'eau. Le réseau hydrographique est défini par un vaste système endoréique de 71 500 ha avec des isohyètes entre 200 et 400 mm/an. Dans ces zones à faibles précipitations annuelles, le réseau hydrographique joue un rôle clé pour le développement rural, concentrant les activités agricoles, forestières et pastorales dans des zones limitées. Tandis que les eaux de pluie s'infiltrent dans les sols sableux, on trouve des sols compacts ou argileux le long des cours

d'eau et des dépressions. Il en résulte une mosaïque de mares, de marécages, de marigots et de rivières le long des principaux cours d'eau.

Le projet GCP/MAU/038/LDF financé par les fonds LDCF du FEM à hauteur de 4 416 210 USD a pour objectif de renforcer la résilience des populations rurales vulnérables en améliorant la planification des ressources naturelles à l'échelle des bassins versants et en mettant en œuvre des options de subsistance innovantes et résilientes au changement climatique. Le projet cible quatre bassins versants dans quatre wilayas de la Mauritanie, à savoir Tidjikja (Tagant), Barbara (Hodh el Gharbi), Meisah (Assaba) et Tektaké-Dafort (Guidimakha).

Les trois composantes du projet sont : i) Pratiques d'adaptation et de résilience garanties par une planification de la gestion des bassins versants centrée sur la communauté et des systèmes de gouvernance participative ; ii) Pratiques et innovations sensibles au climat appliquées pour soutenir l'adoption de mesures de résilience par les communautés vulnérables et promouvoir une utilisation durable des ressources dans les écosystèmes des bassins versants ; et iii) Les leçons apprises sont saisies, intégrées et mises à l'échelle à l'aide d'approches adaptées de suivi et d'évaluation et de gestion des connaissances.

Conformément aux règles du FEM, la FAO est l'agence de mise en œuvre (Agence accréditée) et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) est l'agence d'exécution ou Partenaire Opérationnel (OP).

Une Unité de Gestion de Projet (UGP) sera établie au sein des bureaux centraux et décentralisés du MEDD. Les principales fonctions de l'UGP, suivant les directives du Comité de pilotage du projet, sont d'assurer une gestion, une coordination, une mise en œuvre et un suivi efficace du projet par la mise en œuvre effective des plans de travail et budgets annuels (PTA/B). L'UGP sera composée d'un Coordinateur Technique du Projet (CTP) (1), d'un Spécialiste de l'administration et des finances (Assistant administratif et financier) (1), d'un Chargé de Suivi et Évaluation (1), d'un Spécialiste genre de quatre Assistants techniques de terrain au niveau des bassins versants dans chaque wilaya cible (4).

Afin d'assurer la coordination du projet, il est prévu le recrutement d'un **Coordinateur Technique du projet (CTP)**.

### **1.1. Description du poste et Taches**

Le Coordinateur Technique du Projet (CTP) sera chargé de la mise en œuvre quotidienne, de la gestion, de l'administration et de la supervision technique du projet, au nom du partenaire opérationnel et dans le cadre délimité par le CDP. Il travaillera à temps plein durant la mise en œuvre du projet. Il veillera au respect de toutes les procédures administratives et financières. Il rendra compte au MEDD pour toutes les questions de fonds et administratives relatives au projet. Du point de vue stratégique du projet, le coordinateur fera un rapport périodique au comité de pilotage du projet. Le coordinateur Technique travaillera sous la supervision du Directeur National du Projet (DiPERS) qui représente l'agence d'exécution.

### **1.2. Rôles et Responsabilités du Poste**

Il/elle sera responsable, entre autres, de :

- la coordination avec les initiatives pertinentes ;
- assurer un haut niveau de collaboration entre les institutions et organisations participantes aux niveaux national et local ;
- veiller au respect de toutes les dispositions de l'OPA au cours de la mise en œuvre, notamment en ce qui concerne l'établissement de rapports en temps voulu et la gestion financière ;
- la coordination et le suivi étroit de la mise en œuvre des activités du projet ;
- suivre l'évolution du projet et veiller à ce que les intrants et les extrants soient livrés en temps voulu ;
- fournir un soutien technique et évaluer les résultats des consultants nationaux du projet recrutés avec les fonds du FEM, ainsi que les produits générés lors de la mise en œuvre du projet ;
- approuver et gérer les demandes de mise à disposition de ressources financières en utilisant le format prévu dans les annexes de l'OPA ;
- contrôler les ressources financières et la comptabilité pour garantir l'exactitude et la fiabilité des rapports financiers ;
- assurer la préparation et la soumission en temps utile des demandes de fonds, des rapports financiers et des rapports d'avancement à la FAO, conformément aux exigences de l'OPA en matière de rapports ;
- conserver la documentation et les preuves qui décrivent l'utilisation appropriée et prudente des ressources du projet, conformément aux dispositions de l'OPA, et notamment mettre cette documentation à la disposition de la FAO et des auditeurs désignés, sur demande ;
- mettre en œuvre et gérer les plans de suivi et de communication du projet ;
- l'organisation d'ateliers et de réunions de projet pour suivre l'avancement des travaux et la préparation du budget annuel et du plan de travail ;
- soumettre les rapports semestriels sur l'état d'avancement du projet avec le PTA/B au CDP et à la FAO ;
- préparer la première version de l'examen de la mise en œuvre du projet (PIR) ;
- soutenir l'organisation des évaluations à mi-parcours et finales en étroite coordination avec le responsable du budget de la FAO et le Bureau indépendant d'évaluation de la FAO (OED) ;
- soumettre les rapports techniques et financiers semestriels du PO à la FAO et faciliter l'échange d'informations entre le PO et la FAO, si nécessaire ; et
- informer le CDP et la FAO de tout retard et de toute difficulté survenant au cours de la mise en œuvre afin de garantir des mesures correctives et un soutien en temps utile.

### **1.3. Durée, lieu d'affectation et nature du contrat**

Le contrat du Coordinateur du projet sera d'une durée initiale de 12 mois renouvelable sous condition de service satisfaisant avec une période d'essai de 6 mois. La période totale d'emploi

est de 4 ans. Le coordinateur sera basé à Nouakchott et effectuera des déplacements fréquents dans toute la zone d'intervention du projet.

#### **1.4. Qualifications et compétences exigées**

- Etre de nationalité mauritanienne ;
- Etre titulaire de Diplôme d'études universitaires supérieures (Bac + 5 au moins) en gestion des ressources naturelles, Foresterie ou sciences de l'environnement ou tout autre diplôme équivalente pertinent ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience technique et managériale dans le domaine de l'agro-pastoralisme, de l'adaptation au changement climatique, de la gestion des ressources naturelles et/ou la gestion des bassins versants ;
- Avoir une expérience pertinente d'au moins 5 ans en gestion et/ou coordination de projets ou programmes ;
- Être doté d'une expérience professionnelle dans la gestion des bassins versants et le développement local serait un atout ;
- Avoir les capacités à coordonner efficacement un grand projet impliquant plusieurs parties prenantes, équipe pluridisciplinaire d'experts, de consultants ;
- Avoir des capacités à gérer des budgets, à former et à travailler efficacement avec des collègues à tous les niveaux, ainsi qu'avec tous les groupes impliqués dans le projet ;
- Être doté d'excellentes aptitudes rédactionnelles et de communication orale en français ; La pratique de l'anglais est un plus ;
- Avoir une bonne connaissance des problématiques et enjeux liés à la gestion et la valorisation des bassins versants ;
- Avoir une capacité démontrée à travailler dans un environnement multiculturel et à établir des relations harmonieuses et efficaces ;
- Avoir une bonne connaissance des langues nationales (Arabe, Pulaar, Soninké et Wolof) est un atout;
- Avoir de bonnes relations interpersonnelles, et expérience de collaboration avec des partenaires de tous niveaux (ministères, donateurs, ONG et organisations communautaires de base).
- Être âgé de moins de 50 ans à la date limite de dépôt de candidature
- Avoir une excellente maîtrise des outils informatique de bureautique, MS Office ainsi qu'une bonne connaissance des systèmes d'information géographique, et/ou de la gestion de bases de données;

#### **1.5. DOSSIER DE CANDIDATURE**

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae avec 3 références
- Copies certifiées des diplômes

**Les personnes intéressées sont priées de transmettre déposer leur dossier à la Direction de la Protection des Espèces et de la Restauration des Sols (DiPERS) au siège du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable à Nouakchott.**

Ceux ou celles qui souhaitent postuler en ligne, peuvent envoyer leurs dossiers à l'adresse : [momsdou08@gmail.com](mailto:momsdou08@gmail.com) en mettant en copie [hacen\\_maouloud@hotmail.com](mailto:hacen_maouloud@hotmail.com) et mentionnant en objet le titre du poste.

Veillez noter que seuls les candidats sélectionnés seront personnellement contactés pour participer aux entretiens.

La date limite de candidature est fixée au **30 Septembre 2024 à Midi**.

**NB** : les candidatures féminines sont vivement souhaitées.